

**Van:** Sarie Abdeslam <sarie-abdeslam@skynet.be>

**Aan:** veerle.solia@amsab.be

**Datum:** 01/11/2009 11:10 AM

**Onderwerp:** DN n° 901 : du 1 au 11 janvier 2009

<http://www.dounia-news.com>

Revue de presse hebdomadaire

**DN n° 901 : du 1 au 11 janvier 2009**



[Editorial](#)



[Maroc](#)



[Belgique](#)



[Europe](#)



[Agenda](#)

## EDITORIAL



### Vivre ensemble les uns avec les autres..

Après presque un demi siècle de présence en Belgique les autorités se sont résigné à renoncer définitivement à la politique d'intégration des migrants. Les autorités belges ont abdiqué après avoir reconnu publiquement la non réussite d'une politique qui a été menée sans participation et sans intérêt de la part des intéressés. Le phénomène est ancien il est vrai, mais la prise de conscience des migrants et plus particulièrement des deux communauté marocaine et turque, était depuis le début de leur installation en Belgique de prendre eux même le taureau par les cornes.

Depuis 1946, en Belgique, la question de l'intégration n'a jamais fait l'unanimité, n'a jamais engendré un débat public et politique, sauf chez les soi-disant spécialistes du terrain, assistants sociaux et sociologues. La population belge, comme les migrants, jusqu'à aujourd'hui sont resté à l'écart et n'ont jamais été ni informé, ni invité à participer à un quelconque débat, ni avec les migrants, ni avec les initiateurs et encore moins avec les promoteurs de la politique intégrationiste.

La Belgique compte aujourd'hui 10% de citoyens d'origine étrangère. L'erreur fatale de cette politique myope fût de considérer l'immigration pas comme une chance pour la Belgique mais comme un problème pour la société belge.

Malgré ce fiasco, la Flandre continue à favoriser une politique d'intégration, tandis que la Wallonie est toujours ancrée au niveau paternaliste de l'accueil et de l'accompagnement des migrants. Pendant que, les citoyens d'origine étrangère se naturalisent et préfèrent de loin participer en tant que citoyen à part entière à la gestion de la commune, de la région, au niveau fédéral; voir au niveau européen. Par contre, certains responsables s'accrochent encore à une politique archaïque et dépassée par les évènements.

Aujourd'hui les citoyens belges d'origine marocaine ont leurs leaders et leurs responsables dans tous les secteurs dans la société belge, politique,

syndical, culturel, cultuel, économique et social. Ils n'ont jamais eu besoin d'intermédiaires, ni de guides, ni d'accompagnateurs pour émigrer vers la Belgique, pour s'y installer, y travailler, y étudier et enfin pour conquérir leur place au soleil dans leur nouvelle patrie.

Dès les années soixante nous avons milité dans le mouvement syndical sur le même pied d'égalité avec nos collègues belges, nous avons participé aux élections sociales, nous nous sommes petit à petit naturalisés, nous avons intégré les rangs des partis politiques, nous avons participé aux élections communales, régionales et fédérales, nous avons créé des associations, nous avons créé des entreprises, nous avons développé une vie associative riche et variée sans aucune aide de la part ni des autorités ni d'autres initiatives du privé.

Ainsi, le débat qui n'a jamais eu lieu nous l'avons imposé par nos actions socioculturelles. Le mois sacré de Ramadan par exemple est la période par excellence pour créer une ambiance festive et spirituelle dans la pure tradition musulmane. Chaque année, à cette occasion, pendant tout un mois, la vie associative à Bruxelles profite de ce mois sacré pour organiser des activités diverses où, la population bruxelloise peut revivre ou découvrir des moments importants de la vie des musulmans.

Dans la pure tradition Musulmane, partager le repas avec quelqu'un est un acte 'sacré' de bienfaisance, de fraternité, d'amitié et de solidarité. La faiblesse de notre société moderne c'est qu'on cohabite tous ensemble, malheureusement on vit 'encore' séparément les uns à côté des autres.

Et, c'est pour contrer cette tendance que chaque année, nos associations organisent les festivités du Ramadan. C'est en même temps l'occasion parfaite de se faire connaissance, d'échanger informations et expériences en partageant le repas de rupture du jeûne entre et avec amis, amis de nos amis, voisins et collègues.

C'est ainsi que nous avons instauré un vrai dialogue et un débat permanent entre notre communauté et la population bruxelloise en faisant participer les associations, les fondations, les médias, les églises, les entreprises, les associations sportives, les associations culturelles, les hommes et femmes politiques, les responsables communaux, les responsables régionaux et nationaux.

Finalement, dans l'histoire de la Belgique cette initiative a représenté le point culminant du dialogue direct entre toutes les composantes de la société belge. Notre objectif est de: « ne plus cohabiter l'un à côté de l'autre, ni de plus parler les uns des autres, mais de vivre ensemble les uns avec les autres ».

Auteur : [Sarie Abdeslam](#)

Bruxelles, le 11 janvier 2009

[Top](#)

Maroc



**CCDH**

**Pour plus de participation des MRE au processus démocratique**

Mis en place à la faveur d'une démarche démocratique fortement imprégnée des valeurs des droits de l'Homme telles qu'universellement

reconnus, le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), installé le 21 décembre 2007, s'inscrit dans l'élan pris par le Maroc et sa volonté d'asseoir les bases d'une participation des membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger au processus démocratique.

### [MRE et le processus démocratique](#)

#### **Travail saisonnier**

#### **plus d'ouvrières marocaines en Espagne pour 2009**

Publié le 05.01.2009 | 19h52



Comme l'année dernière, des ouvrières marocaines iront faire la cueillette en Espagne. Malgré la crise économique l'Espagne a décidé de renouveler son contrat avec l'ANAPEC (Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi et des Compétences) et mieux encore, augmenter de 4000 le nombre des travailleuses saisonnières.

Quelques 17 000 femmes dont près 10 000 pour la première fois travailleront dans les exploitations pour la cueillette et le conditionnement des fraises dans la région d'Huelva. La fondation des travailleurs étrangers en Espagne est en pleine préparation du voyage d'experts du projet AENEAS-Cartaya qui fera le voyage du Maroc ce mercredi 7 janvier.

L'objectif est de choisir 9097 qui feront le voyage pour la première fois parmi près 11 000 candidates présélectionnées par l'ANAPEC. Pour ce faire l'Agence a ouvert quatre sites pour la présélection des candidates dans les villes d'Agadir (1540 présélections), Marrakech (1470), Marrakech (1470) et Fès (3150). Un autre site « à distance » est prévu à Dakhla.

De plus, l'ANAPEC travaillera avec les représentations locales de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH). Des négociations sont en cours avec la Caisse de sécurité sociale en vue de gérer les dossiers de couverture sociale des travailleuses saisonnières.

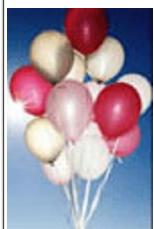
Les critères de présélections sont : être originaire surtout des zones rurales, âgées de 20 à 45 ans, avoir une bonne condition physique et enfin avoir une expérience confirmée dans le domaine. Sur la base d'un contrat à durée déterminé, les ouvrières seront rémunérées entre 32 et 35 euros par jour pour 6 heures de labeur quotidien et 6 jours par semaine.

L'expérience avec les marocains fait beaucoup de mécontents sur l'autre rive de la Méditerranée. Certains estiment que dans un pays où il y a 3 millions de chômeurs, on « recrute encore des gens dans leur pays d'origine » rapporte le quotidien marocain Le Soir dans son édition du 29 décembre 2008. Le renouvellement du contrat prouve qu'il y a des besoins, n'en déplaise à certains. Et le Maroc continuera à

exporter sa main d'œuvre « bon marché », bientôt vers d'autres cieux notamment l'Irlande et le Portugal.

Ibrahima Koné  
 Copyright Yabiladi.com

### Meilleurs voeux



M. Driss El Yazami, président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, M. Abdellah Boussouf, secrétaire général, l'ensemble des membres et de l'équipe administrative du CCME, vous adressent leurs meilleurs voeux à l'occasion du nouvel an 1430 de l'Hégire et 2009 grégorien, et vous invitent à découvrir le parcours d'un grand artiste marocain dans l'immigration, feu Hocine Slaoui

Lien : <http://www.ccme.org.ma/voeux/>

### Top

#### Belgique



#### Gaza: la Belgique demande une enquête indépendante

BRUXELLES 09/01 (BELGA) = Le gouvernement belge a condamné sévèrement vendredi l'escalade de la violence dans la bande de Gaza et a réclamé la tenue immédiate d'une enquête indépendante. Selon lui, la situation sur le terrain est tout à fait contraire au droit humanitaire international.

"Le gouvernement condamne sévèrement l'escalade continue de la violence. Les plaintes de la Croix-Rouge internationale concernant le

manque de soins aux blessés démontrent que la situation sur le terrain est tout à fait contraire au droit humanitaire international et impose

immédiatement une enquête indépendante", a déclaré le Premier ministre Herman Van Rompuy dans un communiqué diffusé à l'issue d'une réunion du comité ministériel restreint.

Pour la première fois en 60 ans, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

(UNRWA), une organisation des Nations Unies, a dû interrompre ses activités, a souligné M. Rompuy. Cette organisation a dû constater que sa sécurité n'était plus assurée par les forces armées israéliennes.

Le gouvernement belge a lancé un appel à un cessez-le-feu immédiat.

"La poursuite de la spirale de la violence est contraire aux intérêts de toutes les parties concernées et est inconciliable



avec les principes de base du droit international", dit encore le communiqué.

La Belgique a également lancé une opération d'évacuation d'enfants palestiniens blessés de la bande Gaza. "En assurant cette opération, la Belgique fait office de précurseur au sein de l'Union européenne", a souligné M. Van Rompuy.

En parallèle avec l'organisation de l'équipe belge, des contacts

"intenses" ont été établis avec la Commission européenne et les Etats membres, par le biais du comité politique et de sécurité (CoPS) de l'Union, en vue d'une action coordonnée. "Les premières réactions se révèlent positives. Aussi espérons-nous pouvoir collaborer prochainement avec une coalition d'Etats membres, la Commission assumant alors un rôle de coordination et de soutien", indique le communiqué./.NBA/GGD

---

### **Communiqué du Premier ministre Herman Van Rompuy**

Bruxelles, le 9 janvier 2009

### **Opération d'évacuation d'enfants palestiniens blessés de la Bande de Gaza**

Le cabinet restreint a pris notées avancées réalisées dans le cadre des préparatifs de l'opération d'évacuation d'enfants palestiniens blessés de la Bande de Gaza. La coopération confiée à la structure B-FAST est impeccable et bénéficie de l'expertise des départements fédéraux Intérieur, Affaires étrangères et Coopération au développement, Défense, Migration, Santé et des services du Premier ministre. Aujourd'hui encore, un C130 de la Défense s'envolera pour l'Egypte, avec à son bord une équipe opérationnelle composée de médecins, de personnel soignant, d'un interprète et d'un personnel humanitaire en charge de la coordination et de la logistique. Sur place, ils prendront immédiatement contact avec les autorités locales, les hôpitaux, les ONG et la Croix-Rouge internationale. Le C130 transportera d'ailleurs également du matériel d'aide humanitaire (notamment des kits de premiers secours et des couvertures).

Aussi faudrait-il pouvoir être opérationnel à très court terme – ce week-end déjà dans la mesure du possible – afin de pouvoir amorcer l'évacuation des enfants. Dès que les préparatifs seront achevés, un Embraer de l'armée de l'air belge, spécialement équipé pour les évacuations médicales, assurera plusieurs vols au départ de et vers l'Egypte. L'hypothèse de travail étant que les enfants pourraient rejoindre notre pays via le poste-frontière de Rafah, par la route, pour atteindre l'aéroport d'El Arish (situé à 60 km de Rafah). En plus, les hôpitaux locaux pourraient bénéficier de

notre soutien pour ce qui est de l'accueil de blessés. Tant les autorités israéliennes qu'égyptiennes préteront, en principe, leur concours à cette initiative belge.

En assurant cette opération, la Belgique fait office de précurseur au sein de l'Union européenne. En effet, en parallèle avec l'organisation de l'équipe belge, des contacts intenses ont été établis avec la Commission européenne et les Etats membres, via le Comité politique et de sécurité de l'UE, en vue d'une action coordonnée. Les premières réactions se révèlent positives. Aussi espérons-nous pouvoir collaborer prochainement avec une coalition d'Etats membres, la Commission assumant alors un rôle de coordination et de soutien. La situation sur le terrain est toutefois tellement grave qu'il est indispensable d'agir rapidement. Cela constitue d'ailleurs la meilleure approche pour mettre en place une réaction européenne concrète. Sur un plan plus politique, notre action humanitaire constitue d'ailleurs un signal à l'adresse des autorités israéliennes, à savoir que notre appel à la création d'un espace humanitaire à Gaza répond à une profonde inquiétude, tant de notre gouvernement que de notre opinion publique.

Le gouvernement condamne sévèrement l'escalade continue de la violence. Les plaintes de la Croix-Rouge internationale concernant le manque de soins aux blessés démontrent que la situation sur le terrain est tout à fait contraire au droit humanitaire international et impose immédiatement une enquête indépendante. Le gouvernement condamne ces violations du droit de la guerre. Pour la première fois en 60 ans, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, une organisation des NU (UNRWA) a dû interrompre ses activités. Cette organisation a dû constater que sa sécurité n'était plus assurée par les forces armées israéliennes. Plus que jamais, le gouvernement lance un appel à un cessez-le-feu immédiat. La poursuite de la spirale de la violence est contraire aux intérêts de toutes les parties concernées et est inconciliable avec les principes de base du droit international.

Pour de plus amples informations :

Dirk De Backer – Porte-parole Premier ministre

T. : 02 501 02 06 - 0497 59 99 19

E-mail : [dirk.debacker@premier.fed.be](mailto:dirk.debacker@premier.fed.be)

Jérôme Hardy – Porte-parole adjoint

T. : 02 501 02 36 - Mobile : 0497 54 02 51

E-mail : [jerome.hardy@premier.fed.be](mailto:jerome.hardy@premier.fed.be)

16, rue de la Loi  
B-1000 Bruxelles

## GAZA

### **Retrospective de l'offensive israélienne contre la population palestinienne.**

#### **Récolte de la semaine du 4 au 10 janvier 2008.**

Cette semaine dramatique pour le peuple palestinien a engendré un débat international et mondial à travers la presse. L'offre a été très exhaustive comme la solidarité avec les victimes de la barbarie sioniste..

<http://guerreagaza.canalblog.com/archives/2009/01/11/12046175.html>

suite

<http://guerreagazaii.canalblog.com/archives/2009/01/11/12046268.html>

[Top](#)

Europe



#### **Lettre Ouverte (Pétition):**

#### **GAZA OU UN « CRIME GENOCIDAIRE » PASSE SOUS SILENCE**

Veuillez bien la signer et la faire circuler en répondant à l'adresse mail: [mohamed.bechari@gmail.co](mailto:mohamed.bechari@gmail.co)

Mohamed BECHARI

Président de la Fédération Nationale des Musulmans de France (FNMF)

Secrétaire Général de la Conference Islamique Européenne (EIC/CIE)

Vice-Pdt de la Fondation des Oeuvres de l'Islam de France (FOI)

[Lire la lettre ouverte](#)

---

#### **Les règles du plus fort**

#### **Deux poids plusieurs mesures**

**Règle numéro 1:** Au Proche Orient, ce sont toujours les arabes qui attaquent les premiers et c'est toujours Israël qui se défend. Cela s'appelle des représailles.

**Règle numéro 2:** Les arabes, Palestiniens ou Libanais n'ont pas le droit de tuer des civils de l'autre camp. Cela s'appelle du terrorisme.

**Règle numéro 3:** Israël a le droit de tuer les civils arabes. Cela

s'appelle de la légitime de défense.

**Règle numéro 4:** Quand Israël tue trop de civils, les puissances occidentales l'appellent à la retenue. Cela s'appelle la réaction de la communauté internationale.

**Règle numéro 5:** Les Palestiniens et les Libanais n'ont pas le droit de capturer des militaires israéliens, même si leur nombre est très limité et ne dépasse pas un soldat.

**Règle numéro 6:** Les israéliens ont le droit d'enlever autant de Palestiniens qu'ils le souhaitent (environ 12,000 prisonniers à ce jour). Il n'y a aucune limite et n'ont besoin d'apporter aucune preuve de la culpabilité des personnes enlevées. Il suffit juste de dire le mot magique "terroriste".

**Règle numéro 7:** Quand vous dites "Résistance", il faut toujours rajouter l'expression « soutenu par la Syrie et l'Iran ».

**Règle numéro 8:** Quand vous dites "Israël", Il ne faut surtout pas rajouter après: « soutenu par les États-Unis, la France et l'Europe », car on pourrait croire qu'il s'agit d'un conflit déséquilibré.

**Règle numéro 9:** Ne jamais parler de "Territoires occupés ", ni de résolutions de l'ONU, ni de violations du droit international, ni des conventions de Genève. Cela risque de perturber le téléspectateur et l'auditeur de France Info.

**Règle numéro 10:** Les israéliens parlent mieux le français que les arabes. C'est ce qui explique qu'on leur donne, ainsi qu'à leurs partisans, aussi souvent que possible la parole. Ainsi, ils peuvent nous expliquer les règles précédentes (de 1 à 9). Cela s'appelle de la neutralité journalistique.

**Règle numéro 11:** Si vous n'êtes pas d'accord avec ses règles ou si vous trouvez qu'elles favorisent une partie dans le conflit contre une autre, c'est que vous êtes un dangereux antisémite.

---

## EXCLUSION SOCIALE, PROCESSUS DE LISBONNE ET MUSULMANS D'EUROPE

Sun, 12/28/2008 - 17:32 — Editor

Arno Tausch et Philippe Jourdon, avec Christian Bischof, et Karl Mueller

### 1: INTRODUCTION HISTORIQUE

LA DISCRIMINATION DES NON-NATIONAUX EN EUROPE  
D'APRES LES DONNEES PROVENANT D'UN RECENT  
DOCUMENT DE TRAVAIL PRODUIT PAR LES SERVICES DE  
LA COMMISSION EUROPEENNE :

Nous partageons l'analyse effectuée par le diplomate américain Timothy M. Savage, selon lequel les décideurs européens ont complètement omis d'aborder la détresse sociale de larges couches de la population européenne (constituant plus de 5% de cette population aujourd'hui, et dans un avenir prévisible, en 2050, plus près de 20%) : les musulmans en Europe occidentale. Cependant, le message fondamental de cette présente publication : est que la prospective politique adhérant aux objectifs liés au processus de Lisbonne, avec son exigence d'une politique axée sur la cohésion sociale, sera en capacité d'aborder les questions fondamentales liées à l'intégration sociale.

[Download the Paper \(PDF\)](#)

---

### **Les Pays-Bas ont leur premier maire étranger à Rotterdam**

LA HAYE - L'ancien secrétaire d'Etat néerlandais aux Affaires sociales Ahmed Aboutaleb, né au Maroc, a été installé lundi dans ses fonctions de maire de Rotterdam (ouest), devenant ainsi le premier maire d'origine étrangère des Pays-Bas.

---

### **Espagne :**

#### **5 millions d'étrangers dont 12% de Marocains**

Publié le 06.01.2009 | 16h21

Le dernier recensement l'Espagne compte 5,22 millions d'étrangers en augmentation de 1,9% par rapport à 2007 sur une population totale estimée à un peu plus de 46,1 millions de personnes. Les marocains représentent 12,3 % du total de la population étrangère.

Les Marocains ne sont plus la première communauté étrangère en Espagne. De 15 000 personnes en 1990, 250 000 en 2000, ils étaient 644 688 personnes enregistrées au 1er janvier 2008 et se classent justes derrière les Roumains qui représentent 14 % de tous les immigrants avec 728.967 personnes dénombrées. Pour la première fois en 2008, le nombre de Roumains qui a augmenté de 38,3% (201.948 personnes) par rapport à l'année 2007 a dépassé celui des Marocains résidents en d'Espagne.

Deuxième communauté étrangère d'Espagne donc mais certainement pas la mieux protégée. Selon les chiffres du ministère espagnol du Travail et de l'Immigration, les Marocains sont les premiers victimes de la crise. En effet, plus de 82 000 MRE ont perdu leur emploi en 2007.

D'autre part, le recensement révèle que l'année 2008 a débuté

avec un total de 691.920 immigrants enregistrés non titulaires d'une carte de séjour, en baisse d'environ 30.000 par rapport à 2007. On ne mentionne pas cependant les chiffres concernant les ressortissants illégaux par pays.

Les données de 2007 qui stipulaient que 604.000 immigrés marocains avaient un permis de séjour en Espagne permettent d'affirmer que les Marocains y sont majoritairement en situation régulière.

Ibrahima Koné  
Copyright Yabiladi.com

[Top](#)

[Editorial](#)

[Maroc](#)

[Belgique](#)

[Europe](#)

[Agenda](#)

**La revue de presse Dounia News est envoyée à plus de 7.150 abonnés chaque dimanche. Inscrivez vos ami(es) pour recevoir Dounia News. Ils vous remercieront.**

Message propulsé par [splio](#)

[Cliquez ici pour vous désinscrire](#)